

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit privé I</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Fabian GILLARD	37.5	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit civil</b>	37.5h	Fabian GILLARD

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit civil</b> : 32h de théorie, 5.5h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit civil</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Aucune

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systématique               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit</li> <li>◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion</li> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion</li> <li>◦ Organiser son travail afin de respecter les délais</li> </ul> </li> <li>• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité</li> </ul> </li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable :

- de définir les notions et concepts essentiels du droit des obligations ;
- d'expliquer le contenu, la portée et les éventuelles limites des principes fondateurs du droit des obligations ;
- d'appliquer les mécanismes fondateurs du droit des obligations à des situations non vues au cours ;
- de lire, comprendre et évaluer la pertinence des décisions de jurisprudence analysées au cours ;
- d'utiliser le code civil, en ses articles relatifs au droit des obligations;
- de transposer les connaissances acquises en droit des obligations aux autres branches du droit privé;
- de développer une vision critique de droit des obligations, tant au regard de ses objectifs initiaux que de son adéquation avec la société actuelle.

### **Contenu de l'AA Droit civil**

Le cours porte essentiellement sur l'étude des mécanismes relatifs aux obligations contractuelles.

Il est articulé autour du plan suivant:

1. Introduction historique et mise en perspective des objectifs du codificateur à travers le droit des obligations;

2. Définitions de base + typologie des contrats et des obligations ;

3. Etude des obligations à sujets multiples ;

4. Approche statique de la formation d'un contrat :

- étude du consentement (et des vices qui l'affectent) ;

- étude de la notion de cause ;

- étude de la notion d'objet.

5. Approche dynamique de la formation d'un contrat

6. Etude approfondie des grands principes du droit des obligations:

- convention loi

- exécution de bonne foi des conventions

- consensualisme

- autonomie de la volonté

De manière transversale, une attention particulière sera apportée à la question de l'abus de droit et à la question du rôle des juges.

De manière transversale également, une attention particulière sera apportée aux définitions, mécanismes, principes susceptibles d'être modifiés/introduits à l'occasion de la future réforme du droit des obligations.

### Méthodes d'enseignement

**Droit civil** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas, utilisation de logiciels

### Supports

**Droit civil** : notes de cours, décisions de jurisprudence vues au cours

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit civil : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Droit civil :

Chaque étudiant devra réaliser une vidéo, de 6 à 7 minutes, dans le cadre de laquelle il analysera une problématique abordée au cours, tout en veillant à insérer, dans sa réflexion, un élément neuf (non abordé au cours). Cette réalisation sera évaluée et comptera pour 30% de la note finale. Cette vidéo est à rendre pour le dernier jour de cours du premier quad.

Chaque étudiant devra présenter, en session, un examen oral qui comptera pour 50% de la note finale. Cet oral portera sur la totalité de la matière vue au cours.

A la fin de l'examen oral, chaque étudiant(e) devra définir 5 concepts vus au cours. Cette partie de l'oral représente 20% de la note finale.

La non participation à une seule des ces 3 modalités d'évaluation entraîne la note de zéro pour l'ensemble de l'examen.

Année académique : **2021 - 2022**